

Édito

Exigences Cofrac et Rejets industriels



Chez Cereg, nous sommes très attachés à la satisfaction de nos clients, nos partenaires, nos collaborateurs et nos différents interlocuteurs. Cet engagement repose sur la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue, la Certification ISO 9001, qui atteste de l'efficacité de notre système de management de la qualité.

Afin de répondre à un besoin grandissant de représentativité, fiabilité, justesse et impartialité des résultats rendus, notamment dans le domaine des rejets industriels nécessitant une forte technicité, nous avons voulu aller plus loin en matière de qualité. En 2016, cette volonté s'est traduite par l'obtention d'une [accréditation COFRAC 17025](#) sur une partie de nos activités de mesures, prélèvements et échantillonnages d'eaux usées et eaux superficielles en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques.

Symbole de cette exigence, nous mettons le métier de Technicien Préleveur, à l'honneur dans cette newsletter.

Maxime Roche

Directeur Associé, Responsable Qualité

Le dossier du mois



Accréditation COFRAC 17025, évolution normative du référentiel

L'accréditation suivant la norme internationale NF EN ISO /CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique d'un organisme dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans cet organisme d'un système de management de la qualité adapté. Le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) délivre cette accréditation dans le cadre d'un processus d'évaluation, de vérification et de surveillance régulière des bonnes pratiques en situation.

Par ailleurs, le niveau de performance du système qualité de Cereg est maintenu au fur et à mesure des évolutions normatives.

Ce fut notamment le cas en 2017, lors de la révision de la norme ISO 9001 (Système de Management de la Qualité) introduisant une demande d'atteinte des objectifs visés par la mise en place de nouveaux processus et la notion de risques ou d'opportunités.

En cohérence avec la révision des normes ISO, les organismes de normalisation ont fait paraître en décembre 2017, une nouvelle version de la norme NF EN ISO/CEI 17025, intitulée : "Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais". Cette nouvelle version du référentiel impose d'apporter des preuves de compétence et une capacité à produire des résultats valides. Il peut, en outre, être utilisé par les clients, les autorités réglementaires, les organisations et les systèmes utilisant l'évaluation par des pairs, les organismes d'accréditation et d'autres, pour confirmer ou reconnaître la compétence des laboratoires.

Nos activités de mesures, prélèvements et échantillonnage d'eaux usées et eaux superficielles bénéficiant de l'accréditation COFRAC 17025, devront ainsi maintenir leur niveau de compétence par un audit de transition vers la version 2017 de la norme NF EN ISO/CEI 17025.

Dès lors, les opérations de mesures, prélèvements et échantillonnage, pourront être rendues en définissant, au plus tôt, avec nos clients, les règles de décision de conformité par la prise en compte de l'incertitude opposable des mesures et prélèvements réalisés.

CHIFFRES CLÉS

65
chaines de mesures débits

30
échantillonneurs automatiques

300
capteurs référencés sur notre parc matériel

500
Mesures annuelles

Patrick COLOMES, nous parle du métier de Responsable Métrologie

Il y a maintenant 11 ans, j'ai eu l'opportunité de faire mon stage de fin d'études d'ingénieur (Polytech Montpellier ex ISIM) chez Cereg. La qualité de nos échanges et le niveau des missions confiées ont su me communiquer l'envie de poursuivre l'aventure à leurs côtés. De challenges réussis en compétences maîtrisées, la direction m'a proposé d'intégrer le pôle « Mesures » afin d'y œuvrer en tant que Responsable Métrologie. Mon premier défi ? L'obtention de l'accréditation COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17025. Pour le réussir, il m'a d'abord fallu rédiger des protocoles en phase avec les exigences normatives de notre métier, puis j'ai dû mettre en place un système d'évaluation de la performance des dispositifs de mesures, de contrôles et d'essais par rapport à ces mêmes exigences. Aujourd'hui, ce système nous permet de définir le choix des instruments et appareils nécessaires à la bonne réalisation de nos missions.



Je suis vraiment très fier d'avoir pu relever ce défi, d'autant que ce choix des instruments s'effectue sur un parc de plus de 300 équipements en service, en vérifiant leur étalonnage et leur bon fonctionnement, tout en assurant leur traçabilité métrologique et le suivi de leur utilisation. Ce métier m'a fait gagner en compétences et en responsabilités. En apportant chaque jour mon expertise sur le choix des instruments, je garantis à l'ensemble des équipes Cereg et nos clients, l'obtention d'une information juste, fiable, claire, et mobilisable à tout instant.



Etude pour mise en place d'une politique de gestion des Effluents Non Domestiques

Depuis 4 ans, Cereg accompagne la commune de Châteaurenard dans une démarche collective auprès des différents industriels rejetant des effluents aux réseaux d'assainissement. La première étape de la mission a consisté à recenser et localiser les différents points de rejets industriels afin de quantifier les substances rejetées : diagnostic des réseaux d'une zone industrielle, plus de 60 entreprises auditées individuellement, 60 bilans 24h et prélèvements pratiqués pour analyses des polluants potentiels. Un important travail de communication et de pédagogie a également été nécessaire au préalable de la démarche.

Par ailleurs, en partenariat avec le Bureau d'études spécialisé [A Propos](#), des documents réglementaires applicables ont été adaptés au contexte local : rédaction des règlements municipaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, autorisations de rejet et conventions de rejet pour les établissements audités.



Maîtrise d'œuvre d'un dispositif de pré-traitement d'effluents industriels

La société [CRODAROM](#) est spécialisée dans la production d'extraits végétaux pour la cosmétique, la parfumerie et la parapharmacie. Cereg a mené les études préalables au montage de la convention de rejet des effluents industriels de CRODAROM à la station d'épuration de Chanac (48).

Une fois cette convention signée par l'industriel et la Communauté de Communes, Cereg a dimensionné la station de prétraitements de ces effluents avant rejet au réseau communal de Chanac.

Les effluents sont parfaitement biodégradables, fortement chargés (15 à 20 g DCO/l) et le pH, suivant l'activité, peut évoluer de 4,5 (eaux de lavage et rinçage des cuves) à 9 (tours aéroréfrigérantes).

La station de prétraitements a pour objet de :

- Contrôler le pH et la température,
- Homogénéiser les différents effluents industriels dans un bassin tampon de 48 m³,
- Tamponner, si nécessaire les effluents (injection d'acide ou soude),
- Lisser le rejet vers le réseau communal,
- Contrôler en ligne le débit, la température et le pH des effluents,
- Disposer d'équipements pour effectuer des bilans 24h réguliers (validation de la qualité des effluents rejetés et respect de la convention).

L'investissement représente 200 000 €/HT. Les travaux sont en cours pour une durée de travaux de 6 mois. Les ouvrages devraient être mis en service à la fin du premier trimestre 2019.

Il s'est dit



Effacement du seuil et reconstruction de la passerelle piétonne de Blajoux (48)



[En direct] de la 10ème édition du Salon de l'Ecologie à Montpellier



Cereg intervient au côté de Tractebel pour le compte de La Ciotat Shipyards



Inauguration du supermarché Lidl de Remoulins (30)



Cereg est en charge de l'étude acoustique complète de la future station de conversion RTE du site de Cubnezais



Analyse des risques de défaillances des stations d'épuration



Cereg met la commune de Saint-Ambroix (30) à l'honneur

On en parle



Un drone pour suivre les chantiers et mieux appréhender les contraintes d'un site projet : c'est fait, et 2 pilotes qualifiés en plus !



La politique RSE Cereg : elle s'affiche, mieux, elle se réalise !



Cereg va tester l'efficacité des enrobés phoniques COLAS sur des planches d'essai dans l'Aude



Cereg sera présent au 4ème Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics du Gard programmé les 18 et 19 avril 2019 au Parc expo de Nîmes



ÉTUDES



MESURES



MAÎTRISE D'ŒUVRE

Retrouvez toutes nos actualités sur www.cereg.com

Contactez-nous

Voir toutes les newsletters

NOS CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

